

L'Avenir des Initiatives pour la santé mondiale: Note Technique des Co-Présidents

20 Octobre 2023

Ce document s'appuie sur le projet de document d'Engagement du FGHI, élaboré par l'Equipe de Travail Spéciale¹ sur les Engagements, qui a servi de base à une réunion du groupe de pilotage du FGHI et d'autres parties prenantes à Wilton Park, au Royaume-Uni, du 4 au 6 octobre 2023. Basé sur le dialogue à Wilton Park, ce document a été mis à jour par les Co-Présidents du FGHI pour refléter le retour d'information et fournir un compte-rendu de la base technique des délibérations de l'. Il sera complété par l'agrément du FGHI, qui sera affiné par des consultations au sein et au-delà de l'Equipe de Travail Spéciale sur les Engagements élargis dans les semaines à venir et lancé en décembre.

La 1^{ère} partie expose les principes clés qui sous-tendent la voie à suivre proposée. La 2^{ème} partie expose une vision et une orientation pour l'évolution de l'écosystème des GHI au cours des dix prochaines années et présente cinq orientations stratégiques à mettre en œuvre dans l'ensemble des GHI, tout en reconnaissant que leur application sera différente en raison des différentes échelles, étapes et modèles des GHI. La 3^{ème} partie présente une approche pour rendre opérationnels les changements stratégiques à l'horizon 2030 et au-delà.

Le processus du FGHI reconnaît que la prise de décision pour chaque GHI est fixée par les conseils et comités respectifs.

¹Une liste des membres du CTT peut être consultée sur : [FGHI Commitments Task Team](#)

Une note sur la terminologie utilisée dans ce document.

Le présent document utilise les définitions suivantes :

Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) : Améliorer [les] six éléments constitutifs du système de santé et gérer leurs interactions de manière à obtenir des améliorations plus équitables et durables des services de santé et des résultats sanitaires. [1] Pour réaliser ceci, il faut aller au-delà des activités de soutien au système de santé, plus limitées, et inclure la gestion des interactions entre les éléments constitutifs et l'appel à des améliorations équitables et durables dans l'ensemble des services de santé [2].

Couverture Sanitaire Universelle (CSU) : Toutes les personnes ont accès à l'ensemble des services de santé de qualité dont elles ont besoin, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin, sans difficultés financières. Elle couvre l'ensemble des services de santé essentiels : de la promotion de la santé à la prévention, au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs tout au long de la vie. [3]

Soins de Santé Primaires (SSP) : Approche globale de la santé qui vise à maximiser le niveau et la répartition de la santé et du bien-être par le biais de trois composantes : (a) les soins primaires et les fonctions essentielles de santé publique sont au cœur des services de santé intégrés ; (b) une politique et une action multisectorielles ; et (c) des personnes et des communautés responsabilisées. [4].

Services de santé intégrés : La gestion et la prestation de services de santé de manière à ce que les personnes bénéficient d'un continuum de services de promotion de la santé, de prévention des maladies, de diagnostic, de traitement, de gestion des maladies, de réadaptation et de soins palliatifs par le biais des différentes fonctions, activités ainsi que des sites de soins au sein du système de santé [4].

[1] [OMS, 2007](#)

[2] [Che et al, 2013.](#)

[3] [OMS, 2023](#)

[4] [OMS and UNICEF, 2020](#)

Préambule

Au cours des deux dernières décennies, les GHI² ont contribué à d'énormes progrès dans la protection des vies et l'amélioration de la santé des populations au niveau mondial, notamment contre des maladies individuelles telles que le paludisme et le VIH/SIDA, en améliorant la survie des mères et des enfants et en augmentant la couverture d'interventions spécifiques telles que les vaccins. En soutenant le contrôle et l'élimination des infections épidémiques, les GHI ont également contribué au bien public mondial et joué un rôle clé dans le renforcement de la sécurité sanitaire. Ils ont également démontré leur capacité à s'adapter aux questions émergentes du moment, en réagissant aux nouvelles menaces sanitaires mondiales telles que la pandémie du Covid-19.

Et pourtant, la santé mondiale se trouve à un tournant décisif, avec un paysage qui évolue rapidement. La démographie et les besoins en matière de santé évoluent, avec des niveaux croissants de maladies non transmissibles, y compris dans les pays les plus pauvres. Les inégalités en matière de santé se creusent au sein des pays et d'un pays à un autre. Les crises croisées des changements climatiques, des conflits et de la vulnérabilité croissante aux futures épidémies, pandémies et résistances aux antimicrobiens auront des conséquences fondamentales sur les besoins et les droits en matière de santé, ainsi que sur la géopolitique, et soulignent l'importance vitale de mettre en place des systèmes de santé plus solides et plus résilients. En effet, plus de la moitié de la population mondiale - 4,5 milliards de personnes - n'est pas couverte par les services de santé essentiels³.

L'écosystème dans lequel opèrent les GHI présente également des défis. Le manque d'appropriation par les pays entraîne une plus grande fongibilité, des inquiétudes quant à la durabilité, une distorsion de la dynamique du pouvoir, des inefficacités et une fragmentation. Les investissements de la GHI et les autres financements externes ne constituant qu'une partie du financement global de la santé, les pays et les donateurs exigent que l'on mette davantage l'accent sur les priorités, les processus et les institutions pilotés par les pays, qui soutiennent la trajectoire vers des systèmes de santé financés au niveau national, les soins de santé primaires (SSP) et la santé publique universelle (SPU).

L'évolution requise pour réaliser cette trajectoire est indéniablement ambitieuse et complexe, avec la nécessité de différencier les besoins et les contextes nationaux, l'importance de la responsabilité mutuelle et la nécessité de prendre en compte les incitations complexes qui animent les différents acteurs. Les GHI ont déjà commencé à travailler sur un grand nombre des changements proposés, bien que les bonnes pratiques soient souvent limitées à quelques pays plutôt que d'être mises en œuvre à grande échelle. Le moment est venu de s'appuyer sur ces fondations, d'accélérer et d'approfondir le changement et de veiller à ce qu'il se concrétise de manière coordonnée dans le cadre d'une vision commune à long terme.

² Les " Initiatives de Santé Mondiale " sont des organisations qui intègrent les efforts des parties prenantes dans le monde entier pour mobiliser et déboursier des fonds afin de relever les défis en matière de santé. Pour ce faire, ils soutiennent la mise en œuvre de programmes de santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les GHI jouent un rôle important dans l'évolution de la santé mondiale et ces institutions investissent chaque année des milliards dans des solutions et des systèmes.

Le processus de l'IGF se concentre principalement sur les GHI (i) dont la gouvernance est distincte des principaux dispositifs institutionnels intergouvernementaux des agences des Nations Unies et des banques multilatérales de développement (BMD), (ii) avec des conseils multipartites, (iii) des modèles de reconstitution, et (iv) qui fournissent des subventions aux pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Il s'étendra également aux agences qui façonnent le marché pour les produits qu'elles achètent ou financent. Les organisations concernées par ce processus sont les suivantes : Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; Gavi, l'Alliance du vaccin ; la Fondation pour les nouveaux diagnostics innovants (FIND) ; Unitaïd ; la Facilité de financement mondiale (GFF) ; et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI).

³OMS/Banque Mondiale. 2023. Suivi de la couverture sanitaire universelle : rapport de suivi mondial 2023

L'objectif du processus FGHI est d'identifier et de mettre en œuvre des changements stratégiques afin d'améliorer la coordination au niveau du système et d'obtenir des résultats durables au niveau national. Ces changements doivent être mis en œuvre au cours de la prochaine décennie, afin d'accélérer les progrès vers les cibles des ODD avant l'échéance de 2030 et au-delà, et d'alimenter les conversations futures sur le rôle de l'aide au développement pour la santé, ainsi que sur l'évolution, la portée et l'éventuel plafonnement des GHI. Dans le même temps, le processus FGHI vise à tirer parti de la dynamique actuelle et de l'opportunité offerte par les prochaines reconstitutions pour identifier une série d'engagements prioritaires à court terme en vue d'une action immédiate qui ouvrira la voie - et servira de catalyseur - à ce changement à plus long terme.

Enfin, les GHI qui représentent le centre d'intérêt du processus des FGHI font partie d'un écosystème complexe dans le domaine de la santé mondiale, avec d'autres acteurs importants, notamment l'OMS et l'ensemble des Nations Unies, la Banque Mondiale et d'autres BMD, des programmes bilatéraux comme le PEPFAR, ainsi que de nombreux donateurs, organisations philanthropiques, organismes régionaux, OSC et autres. De nombreux GHI fonctionnent selon des modèles de partenariat, en alliance avec d'autres institutions clé de la santé mondiale. Bien que l'interface, la collaboration et les complémentarités des six GHI avec cet écosystème plus large soient prises en compte, les actions directes identifiées dans le processus du FGHI se concentrent sur les GHI, en tant que point d'entrée et catalyseur d'améliorations plus larges dans le paysage de la santé mondiale.

1^{ère} Partie : Principes directeurs

Notre approche est guidée par les principes suivants :

1. **Engagement envers les objectifs existants** - le financement doit être cohérent avec la réalisation progressive des 3 objectifs des ODD. Pour réaliser ceci, il faudra augmenter les investissements dans le domaine de la santé.
2. **Équité** - La gamme et la couverture des services de santé doivent garantir que personne n'est laissé pour compte, en atteignant les groupes marginalisés et les populations clé.
3. **Impact** - Les ressources destinées à l'amélioration de la santé doivent être investies dans des interventions et des secteurs qui produiront le maximum de santé et soutiendront des résultats durables.
4. **Leadership national** - Les gouvernements des pays bénéficiaires des GHI doivent planifier leur propre voie de développement sanitaire, en veillant à ce que la société civile et les communautés s'y impliquent, et le soutien extérieur doit être fourni conformément à ce principe.
5. **Durabilité** - L'éventail et la couverture des services de santé mis à la disposition d'une population doivent être compatibles avec l'ensemble des fonds (nationaux et externes) dont elle dispose et s'aligner sur les plans de transition progressive vers un financement national des services de santé intégrés. Le niveau d'ambition des mécanismes mondiaux et locaux de fixation des priorités et d'allocation des ressources doit être compatible avec ce principe.
6. **Responsabilité** - Les prestataires d'aide au développement dans le domaine de la santé devraient rendre compte aux pays - ainsi qu'à leurs propres électeurs et à la société civile - de la manière dont ils apportent leur soutien, tout comme les pays chargés de la mise en œuvre doivent rendre compte aux citoyens, à la société civile et aux communautés, ainsi qu'aux bailleurs de fonds et aux donateurs, des résultats obtenus sur la voie de la CSU et de l'élimination des laissés-pour-compte.

7. **Adaptabilité** - Les systèmes d'allocation des ressources sanitaires doivent anticiper l'évolution des besoins et des déterminants de la santé et s'adapter en conséquence.
8. **Flexibilité** - L'aide au développement dans le domaine de la santé doit répondre aux besoins des pays et fonctionner dans le cadre des systèmes nationaux.

2^{ème} Partie : Des changements clé pour l'évolution à long terme de l'écosystème GHI

Vision générale des GHI et d'un écosystème plus large du financement de la santé au niveau mondial:

Un système de santé mondial dans lequel tous les acteurs, y compris les GHI, contribuent efficacement à la réalisation d'une CSU pilotée par les pays et garantissant une santé et un bien-être équitables de la population. Cela signifie que tous les acteurs, y compris les GHI, planifient, financent, évaluent et rendent compte de leurs fonds aux gouvernements nationaux et aux personnes qu'ils représentent d'une manière cohérente et intégrée, en suivant le leadership, les plans et les programmes des gouvernements d'une manière adaptée au contexte et en renforçant la capacité des pays à soutenir la CSU grâce à des systèmes de santé solides et résilients⁴.

Cette vision implique que les pays chargés de la mise en œuvre assument une responsabilité croissante dans la définition des priorités en matière d'interventions équitables, essentielles et rentables, au fur et à mesure qu'ils disposent des capacités et des moyens financiers nécessaires ; les donateurs transfèrent davantage la responsabilité de la mise en œuvre aux pays, en faisant preuve d'une plus grande propension au risque et en acceptant des résultats mesurables plus larges en matière de CSU ; et que les GHI soutiennent les pays dans cet effort, en intégrant la durabilité, en développant une plus grande flexibilité opérationnelle pour soutenir l'évolution des capacités des pays, et en garantissant des investissements complémentaires aux financements nationaux et autres financements extérieurs.

Pour renforcer le rôle de catalyseur des GHI dans la réalisation de la vision susmentionnée, les GHI - et l'écosystème au sens large - devront évoluer en s'alignant sur **les cinq changements** clé décrits ci-dessous. Ces changements définissent la trajectoire du changement nécessaire dans l'ensemble de l'écosystème mondial du financement de la santé, chaque GHI jouant un rôle différent dans leur réalisation. Les changements 1 à 4 s'appliquent principalement aux GHI axés sur les pays (Gavi, GF, GFF) et le changement 5 à un ensemble plus large de GHI, notamment UNITAID, CEPI, FIND.

1. Contribuer davantage aux SSP en renforçant efficacement les systèmes de santé

Les GHI soutiennent plus efficacement la prestation intégrée de services et contribuent au développement de systèmes de santé résilients grâce à des investissements cohérents dans le renforcement des systèmes, afin de répondre aux besoins de santé holistiques des individus et de maximiser l'impact sur la santé publique (y compris le renforcement de la capacité des pays à répondre aux urgences et aux impacts sanitaires des changements climatiques). Cela nécessite un alignement significatif sur des plans nationaux de haute qualité, hiérarchisés et chiffrés, axés sur des SSP résilients comme base de la réalisation de la CSU. Le financement externe fourni par les GHI et d'autres partenaires est transparent, coordonné et complémentaire. Les GHI accordent la priorité aux efforts conjoints visant à renforcer, aligner, coordonner et, dans la mesure du possible, utiliser les systèmes nationaux de gestion et de fourniture de soins de santé.

Par exemple:

- Les modèles de gouvernance et de subvention de la GHI (y compris les incitations à la performance pour les gestionnaires de subventions) favorisent l'alignement sur les plans menés par les pays et orientent les mécanismes de financement et de mise en œuvre en faveur de systèmes et de services intégrés plutôt que de programmes autonomes ou d'interventions cloisonnées, en s'éloignant des systèmes parallèles.
- Les synergies entre les prestataires de services de santé communautaires, publics et privés sont encouragées afin de permettre une intégration optimale des programmes.
- Les GHI fournissent des données transparentes sur les ressources déboursées par rapport au budget public, et utilisent et renforcent progressivement les systèmes gouvernementaux (par exemple pour la gestion des finances publiques, les marchés publics et l'audit) dans la mesure du possible. Les liens avec les processus plus larges de fixation des priorités et de budgétisation du gouvernement, tels que les cadres de dépenses à moyen terme, soient clairs.
- Les modèles de financement de la GHI permettent aux pays d'adapter le financement de la GHI au contexte et aux priorités du pays afin de fournir des SSP résilients, démontrant ainsi l'additionnalité et la complémentarité du financement de la GHI par rapport au financement public national. Cela devrait inclure une mise en commun accrue ou un cofinancement entre les GHI ainsi que d'autres bailleurs de fonds externes, en particulier pour les fonctions essentielles du HSS.
- Les GHI s'orientent vers des approches systémiques qui intègrent les résultats des programmes dans des objectifs de couverture globale et des cadres de performance basés sur les SSP.
- Les systèmes de données de routine des pays (finances et santé) sont renforcés et utilisés pour collecter des données de qualité qui peuvent également être utilisées pour rendre compte des résultats aux organes directeurs de la GHI.

2. Jouer un rôle transformateur dans la progression vers des services de santé durables et financés au niveau national

Les politiques, les modèles de fonctionnement, les méthodes d'octroi de subventions et les incitations sont révisés pour s'aligner sur l'objectif de durabilité financière et programmatique, en veillant à ce que les GHI jouent un rôle transformateur, et permettre une transition progressive de la GHI et d'autres aides extérieures à mesure que les pays se développent économiquement et sont en mesure de soutenir leurs propres services de santé intégrés. Pour accorder la priorité à la durabilité, les bailleurs de fonds externes et les gouvernements reconnaissent la nécessité de réfléchir différemment à la manière dont ils mesurent les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, et de renforcer la responsabilité nationale.

Par exemple:

- Tous les financements extérieurs et intérieurs sont transparents, ce qui favorise le suivi des dépenses et les prévisions fondées, et facilite une approche coordonnée de la durabilité et de la planification de la transition entre les GHI et les autres partenaires.
- Les modalités de financement de la GHI vont au-delà des cycles de subvention courts pour soutenir les investissements de HSS à plus long terme, qui donnent la priorité au renforcement des institutions locales plutôt qu'au comblement des lacunes.

- Les modèles de soutien technique et de renforcement des capacités de la GHI sont bien coordonnés, intégrés dans la mesure du possible et ancrés dans la durabilité à long terme grâce à l'utilisation et au développement de l'expertise technique locale et régionale, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités en matière de définition des priorités et de prise de décision fondée sur des données probantes.
- Les GHI utilisent les barèmes et les structures de rémunération du gouvernement pour éviter de créer des systèmes de ressources humaines parallèles.
- Les règles de la GHI en matière de cofinancement et de transition progressive sont formulées de manière claire et transparente, et coordonnées le cas échéant, en reconnaissant la nécessité d'une approche sensible au contexte national et tenant compte des dimensions politiques et d'équité ainsi que des variables économiques. Il s'agit notamment de veiller à ce que les incitations pour les pays soient claires, que le cofinancement soit mesurable et intègre des mesures réalistes de la capacité fiscale, et que les efforts de financement soient coordonnés pour assurer la complémentarité et réduire la fongibilité.
- Les plans nationaux pour la durabilité et la transition intègrent :
 - La reconnaissance de l'évolution des rôles des différents partenaires au fil du temps ;
 - Un plan bien défini pour l'intégration de chaque programme dans les systèmes locaux, gouvernementaux ou non gouvernementaux, y compris les résultats en matière d'équité ;
 - Des plans visant à augmenter progressivement le financement public national de la santé, notamment au fur et à mesure que les pays connaissent une croissance économique ;
 - L'engagement de toutes les branches gouvernementales et de tous les ministères concernés, y compris le MdF, le MdS et le pouvoir législatif, ainsi que de la société civile et des représentants des communautés.

3. Renforcer les approches conjointes pour atteindre l'équité dans les résultats

Les investissements de la GHI continuent de jouer un rôle de premier plan dans l'obtention de résultats équitables en matière de santé et dans l'élimination des obstacles aux services de santé liés aux droits, en particulier dans les contextes où les capacités et/ou l'engagement des gouvernements sont insuffisants. Les GHI adoptent des approches conjointes différenciées selon les contextes nationaux pour soutenir, étendre et compléter la portée des prestataires du secteur public, en déployant des programmes ciblés pour atteindre les plus vulnérables et les plus marginalisés, et améliorer l'égalité des genres. Les GHI se réunissent pour soutenir des services intégrés pour les communautés non atteintes, en se concentrant sur les fondements du système et pas seulement sur des interventions prioritaires spécifiques. Les GHI garantissent la durabilité en suivant une voie de compromis d'équité/efficacité qui est déterminée avec les gouvernements dans la mesure du possible.

Par exemple:

- Les GHI approfondissent la collaboration avec les gouvernements, la société civile nationale et les structures communautaires, ainsi qu'avec les organisations régionales afin d'éliminer les barrières aux services de santé liées aux droits.

- Les GHI soutiennent le renforcement des synergies entre les communautés, la société civile et les prestataires de services de santé publics et privés, afin d'optimiser le potentiel de livraison au dernier kilomètre et d'atteindre les communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées.
- Les GHI utilisent des mesures communes d'équité qui sont holistiques, et non spécifiques à une maladie ou à une intervention, afin de répondre aux inégalités les plus répandues dans le cadre de soins intégrés et centrés sur le client.
- Les GHI travaillent conjointement pour inciter les gouvernements à faire progresser l'équité en matière de santé, notamment en collaborant avec les législateurs afin de garantir des cadres adéquats pour un soutien continu à la société civile, aux structures communautaires et aux agents de santé de première ligne pour atteindre les communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées.
- Les GHI déploient des stratégies efficaces pour accélérer l'accès équitable à des médicaments, des vaccins, des dispositifs et des diagnostics vitaux et abordables pour les principaux besoins en matière de santé.
- Les leçons tirées des approches de l'initiative GHI visant à accélérer l'équité en matière de santé sont recueillies et partagées avec l'ensemble du large écosystème de la santé.

4. Assurer la cohérence stratégique et opérationnelle

Les possibilités de cohérence stratégique, programmatique et opérationnelle entre les GHI et d'autres bailleurs de fonds externes et acteurs multilatéraux sont pleinement exploitées (tant au niveau mondial que national), grâce à des modèles de gouvernance et de fonctionnement favorables. Les structures et les processus imposent une charge minimale aux pays et offrent une efficacité accrue. Diverses modalités de co-investissement, y compris des fonds communs, sont utilisées dans des contextes nationaux différents pour intégrer et simplifier les transactions. L'évolution de l'écosystème GHI répond aux besoins et à la voix des gouvernements, de la société civile et des communautés du Sud.

Par exemple:

- Un dialogue, une planification et des processus communs réguliers entre les GHI garantissent des synergies et créent des partenariats, en fournissant une plateforme centrale pour superviser une coordination rationalisée.
- Les cycles de reconstitution des ressources de la GHI sont alignés et/ou optimisés afin d'offrir une approche coordonnée des ressources pour la santé mondiale, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour faire face aux crises et aux besoins de financement imprévus.
- Les processus et les échéanciers des GHI (par exemple pour les demandes, les décaissements, la planification, le suivi, les rapports et l'assistance technique) sont considérablement simplifiés et alignés.
- Les GHI alignent les investissements dans le HSS pour soutenir collectivement la conception et la mise en œuvre des soins de santé primaires et du HSS, y compris en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds externes lorsque cela est possible.
- Les GHI utilisent des métriques de performance communes, y compris pour les SSP et le HSS.

- Les GHI réalisent des gains d'efficacité grâce à des approches conjointes des fonctions opérationnelles (par exemple, la comptabilité et les rapports) et de contrôle (y compris les audits, les missions et les évaluations indépendantes), des technologies de l'information et des ressources humaines.
- Les mécanismes de coordination nationaux des GHI et des autres acteurs du développement sont alignés et, dans la mesure du possible, s'efforcent de mettre en place une plateforme de coordination unique, intégrée et dirigée par le gouvernement, qui est utilisée pour les discussions et la prise de décision.
- Les parties prenantes du Sud - y compris les gouvernements, les experts, les OSC et les représentants des communautés - sont équitablement représentées et impliquées dans les structures de gouvernance de la GHI (conseils d'administration, comités, direction) et dans les processus décisionnels, et les déséquilibres de pouvoir sont corrigés.
- Les principaux bailleurs de fonds et les parties prenantes des organes directeurs conviennent de principes visant à limiter la prolifération des GHI.

5. Coordonner les approches en matière de produits, de R&D et de fabrication régionale pour remédier aux défaillances du marché et des politiques dans le domaine de la santé mondiale

Les GHI jouent un rôle coordonné pour garantir le développement et la fabrication de produits de santé de qualité "A but précis". Les GHI recueillent et partagent systématiquement les points de vue des utilisateurs afin d'éclairer le développement des produits, et - si nécessaire à court terme - fournir un financement de la R&D (push) et des incitations (pull), ou réduire les risques liés à la commercialisation, afin de garantir un accès accéléré et abordable, la qualité et la durabilité. Les GHI axés sur les pays intègrent les considérations relatives à la R&D dans leur vision et leur stratégie plus larges, et les partenariats en matière de R&D et d'innovation établissent une interface efficace avec les GHI axés sur les pays dans le cadre de leur approche intégrée de bout en bout.

Par exemple:

- Le soutien coordonné à la localisation, à la fabrication diversifiée et durable et au renforcement des capacités fait partie intégrante du travail des PDP et d'autres PPP internationaux, soutenant le leadership des pays, la gouvernance inclusive et les partenariats équitables et durables, et travaillant en étroite collaboration avec les organisations régionales.
- Les pays sont soutenus par les GHI pour développer une approche réglementée et globale du marché en matière d'accès aux produits de santé, grâce à une approche de bout en bout (R&D, fabrication, réglementation, structuration du marché, chaîne d'approvisionnement et partage efficace et transparent des outils émergents).
- Les GHI, en partenariat avec d'autres acteurs mondiaux concernés, développent des mécanismes renforcés de hiérarchisation des produits dans l'espace PDP.
- Les bailleurs de fonds coordonnent mieux et fournissent un financement plus prévisible de la R&D dans l'ensemble du paysage des PDP.
- Les pays fournissent un financement national accru pour l'achat de produits, la R&D et la fabrication régionale afin de couvrir durablement les besoins futurs.

- Les possibilités de maintenir les avantages des achats groupés de l'initiative GHI tout en renforçant les capacités nationales, sous-régionales et régionales en matière d'achats, de réglementation et de chaîne d'approvisionnement pour l'avenir à court et à long terme sont identifiées, développées et utilisées.

3^{ème} Partie : Opérationnaliser les changements stratégiques à l'horizon 2030 et au-delà

Il existe un éventail de voies que chaque GHI pourrait emprunter pour réaliser ces évolutions dans le cadre de l'Agenda 2030 et au-delà. Chaque GHI a des mandats, des modèles de fonctionnement, des processus de gouvernance, des incitations et des compromis différents à prendre en compte, et les contextes nationaux dans lesquels ils travaillent sont très différents.

Les GHI ont déjà identifié des étapes importantes vers ces changements dans le cadre des stratégies existantes. Mais il est nécessaire que les GHI développent davantage leur travail dans ces domaines, en élaborant des feuilles de route à plus long terme jusqu'en 2030 et au-delà, liées à une vision claire de l'avenir et soutenues et approuvées par leurs organes directeurs respectifs.

Les feuilles de route devraient :

- Décrire les actions étape par étape nécessaires pour encourager et rendre opérationnels ces changements (en considérant des domaines tels que l'alignement programmatique, la gouvernance, l'efficacité opérationnelle, le suivi et la responsabilité, etc., en clarifiant le niveau auquel l'action est requise. Il conviendrait notamment d'identifier les activités pertinentes déjà en cours, ainsi que toute mesure nécessaire pour accélérer, approfondir et/ou élargir ces efforts en cours.
- Fournir un cadre général qui trace la trajectoire du changement à travers les périodes stratégiques consécutives et les cas d'investissement (au sein desquels des plans plus détaillés seront développés).
- Inclure des mesures de haut niveau (en s'appuyant sur les bases établies à court terme) et des étapes clés limitées dans le temps afin d'encourager et de suivre les progrès d'une manière mutuellement responsable et transparente.
- Identifier les domaines dans lesquels une analyse plus approfondie ou des données probantes sont nécessaires pour trouver des compromis, apporter et encourager des changements efficaces, en soutenant la prise de décisions stratégiques par les organes directeurs.
- Différencier les contextes nationaux et les différents délais nécessaires pour intégrer le changement.
- Être élaborés en collaboration avec les principaux partenaires multilatéraux ou autres, les membres de l'alliance, les organisations régionales et les autres GHI, afin de garantir une approche collective cohérente et d'impliquer activement les parties prenantes nationales.
- Identifier les engagements supplémentaires qui seront nécessaires de la part des organes directeurs de la GHI, des pays, des bailleurs de fonds et des partenaires pour encourager, permettre et accélérer un changement efficace, et entamer des dialogues pour faciliter ces engagements.
- Être soumis à l'approbation des organes directeurs respectifs avant la prochaine opération de réapprovisionnement.

Il sera également essentiel de définir les actions en fonction des espaces où elles peuvent être mises en œuvre, en identifiant les possibilités de travailler avec et par l'intermédiaire d'autres mécanismes, partenariats, existants, et des institutions telles que le Partenariat pour la Prestation de Soins de Santé dans la Communauté, l'élaboration du Programme de Travail Global de l'OMS, et les dialogues en cours sur la mobilisation des ressources nationales et la diversification de l'industrie manufacturière.

Ces feuilles de route fourniront un outil pour mettre en œuvre les cinq changements à long terme, mais une action urgente est également nécessaire pour garantir des progrès à court terme. Les actions prioritaires à court terme seront définies dans le cadre du FGHI Compact, afin d'accélérer l'action au cours des 1 à 3 prochaines années et d'alimenter la prochaine série de reconstitutions et de plans stratégiques des GHI.